Journée d'information sur les captages prioritaires en Pays de Loire 9 juillet 2010

Guide méthodologique pour la mise en oeuvre des plans d'action agricoles

Philippe JANNOT
Direction de l'eau et de la biodiversité





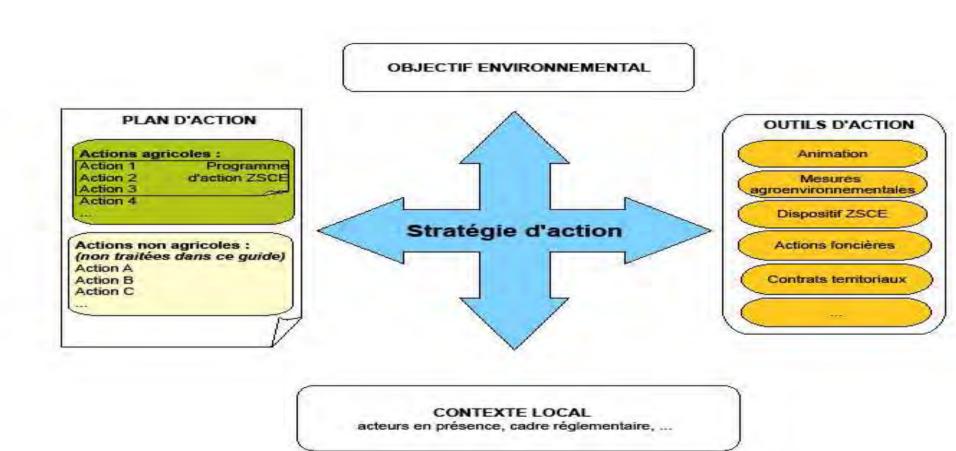
SOMMAIRE

- 1- Quelques définitions préalables
- 2- Quel contexte prendre en compte?
- 3- Quels sont les acteurs à mobiliser?
- 4- Quels stratégies et outils d'action?
- 5- Quelles actions?
- 6- Comment financer?
- 7- Quel suivi?

1- Quelques rappels de vocabulaire

- * Action ou mesure : tout ce qui peut être réalisé sur un territoire, afin d'atteindre un objectif environnemental
- * Plan d'action : ensemble d'actions concourant à l'objectif commun de protection des ressources en eau (actions agricoles et non agricoles)
- * Programme d'action (ZSCE) : composante du plan d'action qui entre dans le dispositif ZSCE dont les actions élémentaires ont une valeur réglementaire (actions agricoles uniquement)
- * Outil d'action : moyen par lequel l'application concrète d'une action est rendu possible
- * <u>Stratégie d'action</u> : logique de choix intervenant à différents stades du projet

2 - Définir la place du plan d'action agricole sur un captage prioritaire



3- Mettre en place une gouvernance pour une construction collective du plan d'action

- Associant trois catégories d'acteurs
 - Le maître d'ouvrage, porteur du projet,
 - Les services de l'Etat responsables de la mise en œuvre
 - Les financeurs
- Un partenariat privilégié avec les agriculteurs, leurs organisations professionnelles et les opérateurs de filières,
- Une participation de l'ensemble des autres acteurs concernés par le projet (APN, Ass Conso, Elus,)

4 - Réaliser de bonnes études

♦ Pour caractériser le milieu Délimitation de l'AAC

(guide méthodologique eaux souterraines disponible, guide méthodologique eaux de surface en projet)

- ◆ Pour caractériser les pressions agricoles et non agricoles
 Diagnostic territorial des pressions agricoles (cahier des charges type disponible)
- Définir la zone d'action
- Identifier les actions et outils

5 - Choisir des actions et des outils d'action

En tenant compte de :

- rapport coût/efficacité par rapport à l'objet de protection de la ressource
- faisabilité de mise en oeuvre par les agriculteurs
- durabilité des effets sur l'environnement et des changements induits
- facilité du suivi

En veillant à la cohèrence avec les actions existantes

6 - Bâtir un plan de financement

Quels sont les financeurs potentiels?

Quels sont les conditions de financement et priorité de chaque financeurs?

Quel est l'encadrement juridique, au niveau national et communautaire?

7- Prévoir le suivi de sa mise en oeuvre avec trois familles d'indicateurs

- 1 <u>Indicateurs de résultats :</u> permettent de mesurer l'atteinte de l'objectif environnemental
- ➤ Indicateurs d'état de la ressource
- ➤ Indicateurs de pression (évolution des pressions agricoles)
- 2 <u>Indicateurs de réalisation</u>: permettent de mesurer le degré de mise en œuvre du programme
- ➤ Indicateurs de réponse (ex : surface de bandes enherbées ?)
- Variation d'indicateurs de pression (ex : réduction de fertilisation azotée ha)